

Conseil municipal du 13 mai 2025

CONSEIL MUNICIPAL PROCES-VERBAL DE LA REUNION DU 13 MAI 2025 A 20 H

Le treize mai deux mil vingt-cinq à vingt heures, le Conseil Municipal, légalement convoqué en séance ordinaire, s'est réuni au lieu habituel de ses séances, à la mairie, sous la présidence de Madame BLANCHARD Joëlle, Maire.

Etaient présents : Mme BLANCHARD Joëlle – Mme CHARLOT Jeannine – Mme DAVOUST Maud – Mr GOHIER Philippe – Mme JUPIN Laurence - Mr LARCHER Anthony – Mr LEHAY Jérémie - Mr LOURENCO David - Mr MASSOT Robert – Mr MORIN Alex - Mr PLARD Jérôme - Mme RÉAUTÉ Jocelyne

Conseiller municipal absent excusé : Mr DÉSIRÉ Rodolphe

Conseiller municipal absent : Mr PICHARD Alexandre

Mr LARCHER Anthony est nommé secrétaire de séance.

Mr DÉSIRÉ Rodolphe a donné pouvoir à Mr PLARD Jérôme.

Nombre de membres en exercice : 14

Nombre de présents : 12

Nombre de votants : 13

Date de la convocation : 06 mai 2025

Date d'affichage de la convocation : 06 mai 2025

Date d'affichage du compte rendu : 19 mai 2025

A 20h, le quorum étant atteint, on compte 12 présents, soit 13 votants.

Madame le Maire ouvre la séance.

Choix du secrétaire de séance

Après approbation du procès-verbal de la dernière séance,

Voici l'ordre du jour :

- Finances : tarifs périscolaires cantine-garderie Rentrés scolaire 2025/2026
- Dépenses : Fêtes et Cérémonies
- Questions diverses

□□□□□□

Conseil municipal du 13 mai 2025

CM2025051301 Tarifs périscolaires Cantine-Garderie : rentrée scolaire 2025 - 2026

Madame le Maire rappelle aux membres du Conseil Municipal les tarifs appliqués aux différents services périscolaires : cantine, garderie.

Tarifs CANTINE	TARIFS 2024/2025	TARIFS 2025/2026
Repas enfant	3.80 €	3.80 €
Repas adulte	7 €	7 €
Tarifs GARDERIE PERISCOLAIRE		
1/4 h garderie	0.36 €	0.36 €
Pénalité de retard	3.50 €	3.50 €
1/4 h garderie 3 ^{ème} enfant du foyer	0.18 €	0.18 €

Après discussion et en avoir délibéré, les conseillers municipaux proposent de maintenir les tarifs pour la rentrée 2025/2026 et autorisent Madame le Maire à signer tous documents y afférents.

CM2025051302 Dépenses : Fêtes et Cérémonies

Madame le Maire expose aux membres du Conseil Municipal, que conformément aux règles de comptabilité publique, il convient de délibérer sur le principe de l'engagement des dépenses imputables au compte 623 « Fêtes et Cérémonies » et de fixer les principales caractéristiques des dépenses visées qui seront mandatées sur ce compte.

Madame le Maire propose d'imputer des dépenses relatives aux manifestations suivantes :

- Repas des aînés,
- Repas professionnel,
- Cérémonies commémoratives du 8 mai et du 11 novembre,
- Départ à la retraite,
- Vœux du maire,
- Décès,
- Fleurs, bouquets et gerbe offerts à l'occasion de divers événements,
- Colis des aînés,
- Colis de fin d'année du personnel,
- Vin d'honneur,
- Réunions publiques,
- Sociales,
- Culturelles,
- Associatives.

Après discussion et en avoir délibéré, les Conseillers Municipaux

- Décident de considérer l'affectation des dépenses reprises ci-dessus au compte 623 « Fêtes et Cérémonies » dans la limite des crédits alloués au budget communal,
- Autorisent Madame le Maire à signer toutes pièces afférentes à ce dossier.

CM2025051303 Décisions du Maire prises en vertu de la délibération de délégation du conseil municipal en date du 02 juin 2020 et de la délibération du 02 novembre 2021

Date de la décision	N° d'ordre	Objet
13/05/2025	2025.002	Renonciation à l'exercice du droit de préemption urbain parcelle section 275B numéros 561 sise au 1 place Saint Léger

QUESTIONS DIVERSES :

- Commission Voirie : deux dates ont été défini pour faire une commission voirie (peinture) : le vendredi 16 mai 2025 et le jeudi 22 mai 2025 à 19h
- Madame le Maire rappelle à l'Equipe Municipale que Mr Campas sera présent au prochain conseil le 10 juin 2025 pour faire une projection pour la végétalisation des cimetières
- Commission Cimetières : une date a été défini pour faire une commission cimetièr (règlement etc...) : le vendredi 23 mai 2025 à 16h
- Commission travaux au Centre de la Charnie : deux dates vont être proposées au directeur du Centre de la Charnie les PEP 53 : le vendredi 23 mai 2025 à 17h
- Mr Morin Alex rappelle aux Conseillers Municipaux que les Boucles de la Mayenne passeront sur la Commune de Torcé Viviers en Charnie (Route de Sainte Suzanne et Route de Blandouet pour prendre ensuite la Route du Tertre Ganne (route touristique)) le samedi 31 mai 2025 entre 9h50 et 12h
- Loyers impayés des logements communaux : une procédure sera mise en place, concernant des locataires, courant juin 2025

Liste des délibérations

<u>CM2025051301</u>	Tarifs périscolaires Cantine Garderie : rentrée scolaire 2025/2026	
<u>CM2025051302</u>	Dépenses : Fêtes et Cérémonies	

La séance est levée à vingt et une heures trente.
Fait et délibéré les jour, mois et an susdits.

Le secrétaire de séance
Anthony LARCHER



Madame le Maire
Joëlle BLANCHARD



Le procès-verbal est arrêté au commencement de la séance suivante et publiée dans la semaine qui suit celle-ci. (L.2121-15 du CGCT).

CM2025051303 Décisions du Maire prises en vertu de la délégation de
délégation du conseil municipal en date du 02 juin 2020 et de la délégation du
02 novembre 2021

Date de la décision	N° d'ordre	Objet
13/05/2025	2025-002	Renonciation à l'exercice du droit de préemption urbain partiel section 2758 numéro 561 sise au 1 place Saint Léger

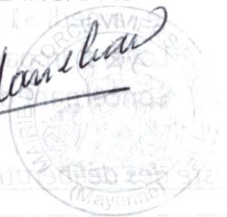
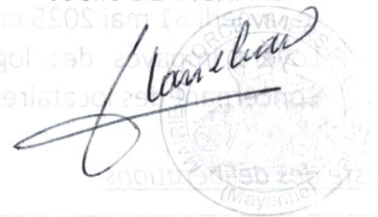
Liste des délibérations

<u>CM2025051301</u>	Tarifs périscolaires Cantine Garderie : rentrée scolaire 2025/2026	
<u>CM2025051302</u>	Dépenses : Fêtes et Cérémonies	

Le secrétaire de séance
Anthony LARCHER



Madame le Maire
Joëlle BLANCHARD



CM2025051301	Tarifs périscolaires Cantine Garderie : rentrée scolaire 2025/2026	
CM2025051302	Dépenses : Fêtes et Cérémonies	

Madame le Maire
Joëlle BLANCHARD

Le secrétaire de séance
Anthony LARCHER